

Direction Générale des Services
N/Réf : JPB/CT/SJ
Le 6 décembre 2022

Madame et chère collègue,
Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la réunion du Conseil municipal se tiendra en Mairie, salle du Conseil Municipal le :

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à 19 h

- Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 7 novembre 2022.
- Evolution de la représentation du Conseil municipal au sein de différentes instances, commissions municipales et comités - désignations modificatives.
- Présentation du rapport annuel d'activité pour l'année 2021 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

FINANCES – BUDGET ET COMMANDE PUBLIQUE

- Adoption de la Décision Modificative n°2 au Budget Primitif 2022 - Budget Principal.
- Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2022 - Budget Lotissement des Jasmins.
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables et de créances éteintes- Budget principal - Exercice 2022.
- Autorisation d'ouverture anticipée de crédits de dépenses en section d'investissement pour le budget Principal de l'exercice 2023.
- Acomptes sur subventions de fonctionnement aux associations - Exercice 2023.
- Versement d'un acompte sur subvention de fonctionnement au CCAS, à la Caisse des Ecoles et à la Régie du Cinéma Jacques Prévert - Année 2023.
- Service d'assurances pour la commune de Gonesse - Lot n°2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes - Compagnie SMACL Assurances - Approbation et signature de l'avenant n°1.

RAPPORTEUR : Monsieur TIBI

PERSONNEL COMMUNAL - SERVICE PUBLIC ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Actualisation du tableau des emplois et des effectifs.

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

- Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la région d'Ile de France.
- Recensement rénové de la population 2023 : fixation des modalités de recrutement et de rémunération des agents recenseurs.

RAPPORTEUR : Madame HENNEBELLE

URBANISME ET LOGEMENT

- Résiliation d'une promesse de vente portant sur l'acquisition d'un immeuble sis 16-18 rue Général Leclerc, cadastré AK 223 et AK 224.
- Présentation de l'opération de renouvellement urbain dite du « Chemin Vert », déclassement, désaffectation et cession au profit de La Coopérative Foncière Francilienne.
- Cession à CDC Habitat Social des lots n°5, 19, 20, 26, 29, 33 et 37 de la copropriété dégradée située 30 rue Général Leclerc et cadastrée AK 87 dans le cadre de la convention de portage.
- Cession d'un ensemble immobilier cadastré AK 373, AK 374 et AK 125 sis 14 et 16 bis rue Emmanuel Rain au profit de la SCIC Les Habitations Populaires.
- ZAC MULTISITES - Présentation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales (C.R.A.C.L.) - année 2021.
- Attribution des aides municipales de l'OPAH-CD.

RAPPORTEUR : Monsieur CAURO

ÉCONOMIE – FORMATION ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Attribution d'une subvention pour l'année 2022 à l'Association de Défense du Val d'Oise Contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR).
- Adhésion de la commune à l'association BRUITPARIF pour les années 2022 et 2023.
- Fin d'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) pour la compétence eau.

RAPPORTEUR : Monsieur BARFETY

COMMERCE – CÉRÉMONIES – FETES ET ANIMATION

- Avis du Conseil municipal sur les demandes de dérogation au repos dominical de certains commerces pour 2023.

RAPPORTEUR : Monsieur TOUIL

**PROPRETÉ – ESPACES VERTS – CIMETIERE ET MANIFESTATIONS
PATRIOTIQUES**

- Présentation du rapport d'activité 2021 du SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne).

RAPPORTEUR : Monsieur DUBOIS

Question non soumise à délibération :

- Présentation du dispositif plan communal d'économies d'énergies.

**RAPPORTEURS : Monsieur le Maire
 Monsieur BARFETY**

- **Décisions prises par Monsieur le Maire**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

